

## SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL EN DATE DU MARDI 17 JANVIER 2023

Effectif du Comité Syndical	14
Délégués en Exercice	12
<b>DELIBERATION N° 2023-002</b>	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier à onze heures trente, se sont réunis par visioconférence les membres du Comité Syndical légalement convoqués le dix janvier 2023, sous la présidence de Monsieur Georges BOTELLA, Président du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (S.M.G.S.E) et Maire de Théoule-Sur-Mer.

### **PRÉSENTS :**

Georges BOTELLA - Christophe CHIOCCA – Guillaume DECARD - Jean-Pierre KLINHOLFF - Michel FLEURY - Eve STEINMETZ – Isabelle MARTEL - Mireille ANILLO – Martine BOUVARD - Jean-Luc RICHARD - Maxime GRILLET - Michel REZK

**REPRÉSENTÉS :** Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom.  
Néant

### **ABSENTS :**

Charles MARCHAND  
Jean-François MOISSIN

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Christophe CHIOCCA

.....\*

## **OBJET : RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023**

### **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES EXERCICE 2023**

Le Rapport d'orientations budgétaires a lieu dans un délai maximum de deux mois précédant le vote du budget primitif. Il doit permettre d'informer sur la situation financière du Syndicat, de poser les orientations stratégiques de l'action menée et à venir et de présenter les perspectives tant en investissement qu'en fonctionnement pour le budget 2023, dans le cadre de la stratégie financière définie et portée par le Syndicat.

La loi précise que le débat doit se tenir sur la base d'un rapport qui présente les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette et des éléments sur les dépenses de personnel.

Le Rapport d'orientations budgétaires donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique. Il précise les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de contributions, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre le Syndicat et ses membres.

## **I/ CONTEXTE DES FINANCES PUBLIQUES**

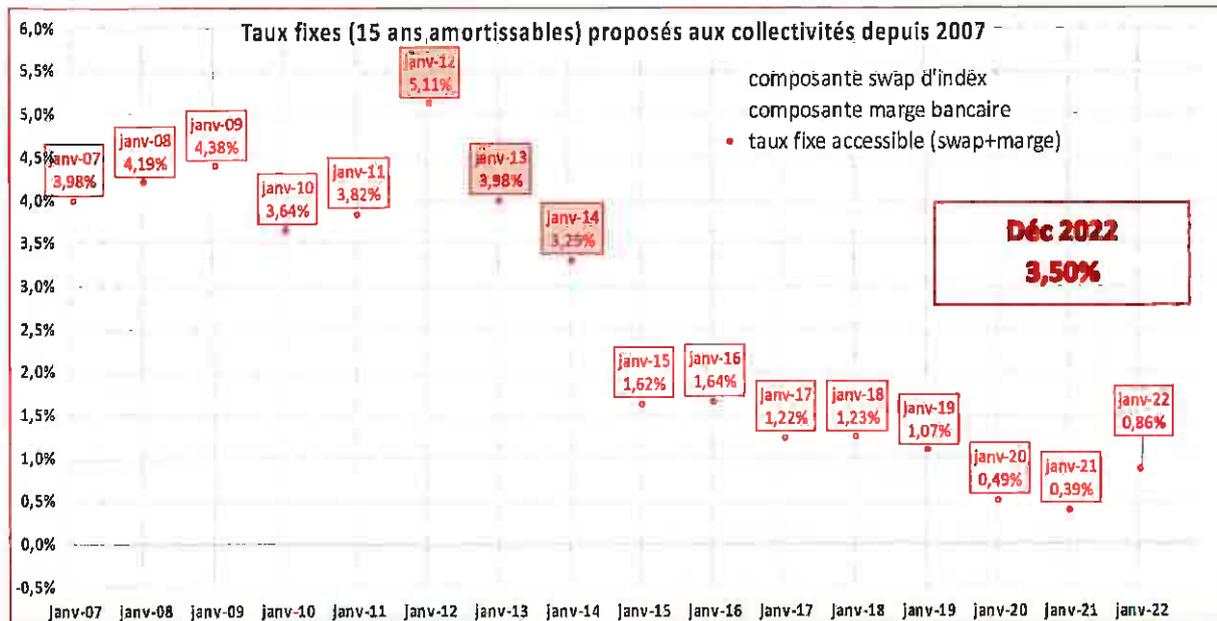
### **A / Environnement économique**

La loi de finances 2023 promulguée le 30 décembre 2022 table sur une croissance économique de 1% pour 2023 jugée « optimiste » par le Haut Conseil des Finances Publiques et d'inflation moyenne de 4,3%. Ces prévisions gouvernementales faites fin septembre 2022 apparaissent périmées, la Banque de France ayant réactualisé en décembre 2022 ses prévisions pour 2023 à une croissance de 0,3% et une inflation qui pourrait atteindre 6%.

Au-delà de 2023 les prévisions gouvernementales figurent dans le Projet de loi de programmation des Finances Publiques 2023-2027 avec une croissance qui reviendrait entre 1,6 et 1,8% dès 2024 et une inflation qui refluerait autour de 2% à partir de 2025. Mais ces éléments prospectifs doivent être pris en compte avec prudence, la loi de programmation n'étant d'ailleurs pas votée à ce jour.

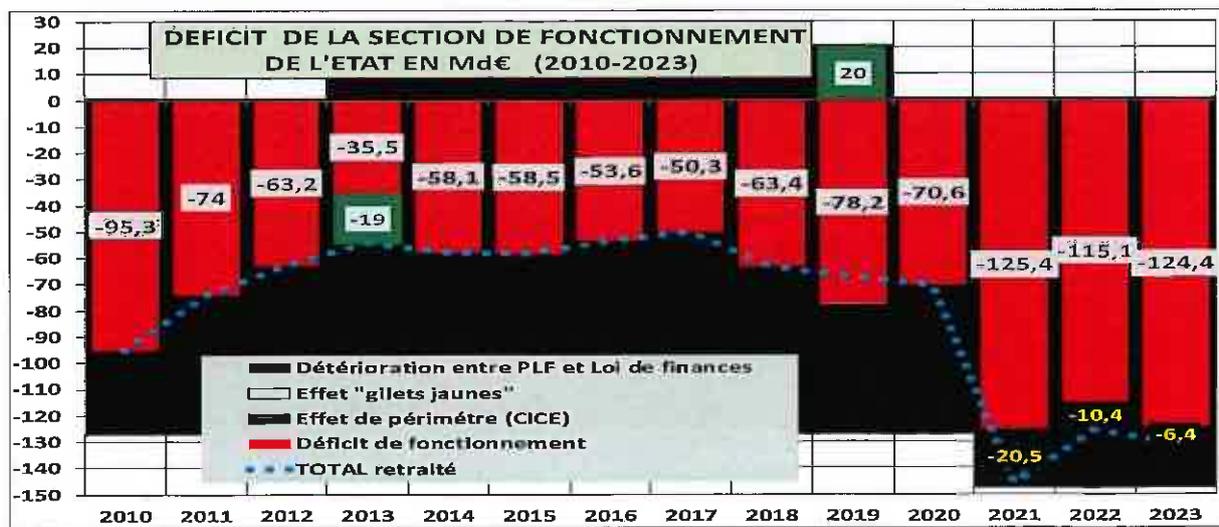
## B / Environnement financier

Dans le même temps, les conditions de financement avantageuses offertes aux collectivités, depuis quelques années, se sont fortement dégradées en 2022 avec des taux d'intérêt qui ont atteint 3,50% contre moins de 1% un an plus tôt.



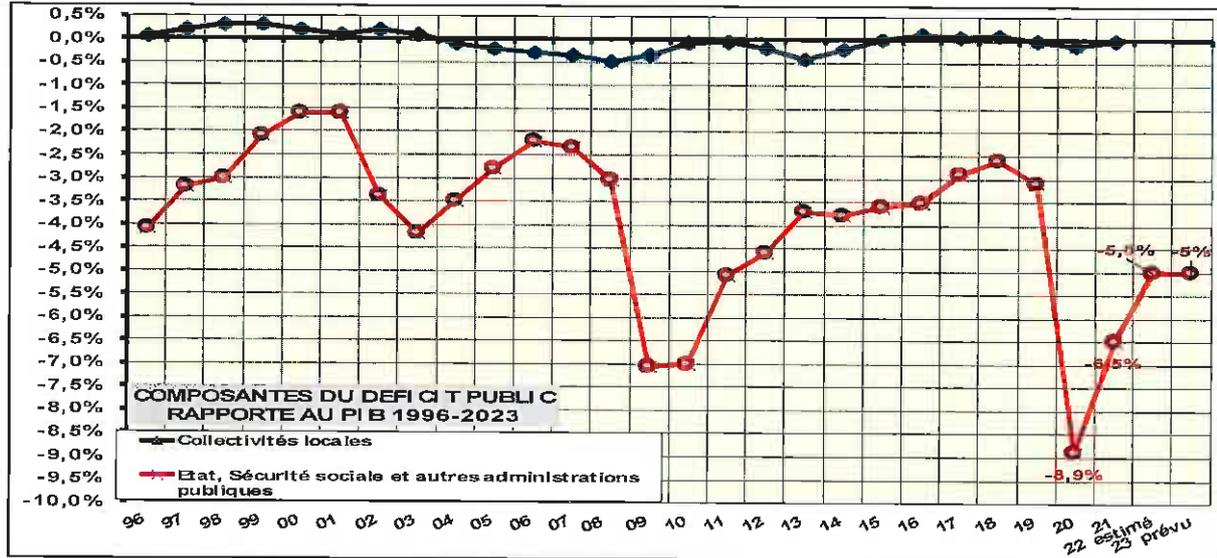
## C / Déficit de l'Etat

Si la précédente loi de finances, celle de 2022, avait été marquée par une dérive de 10,4 Md€ entre septembre et décembre, celle qui vient d'être votée a également enregistré un accroissement du déficit budgétaire de 6,4 Md€ par rapport au texte initial du PLF 2023. Cela se traduit par une perspective de déficit budgétaire à hauteur de 164,9 Md€ dont pas moins de 130,8 Md€ pour le seul déficit de fonctionnement, lequel représente, à lui seul, 90% des dépenses de personnel de l'État qui sont donc financées par l'emprunt.



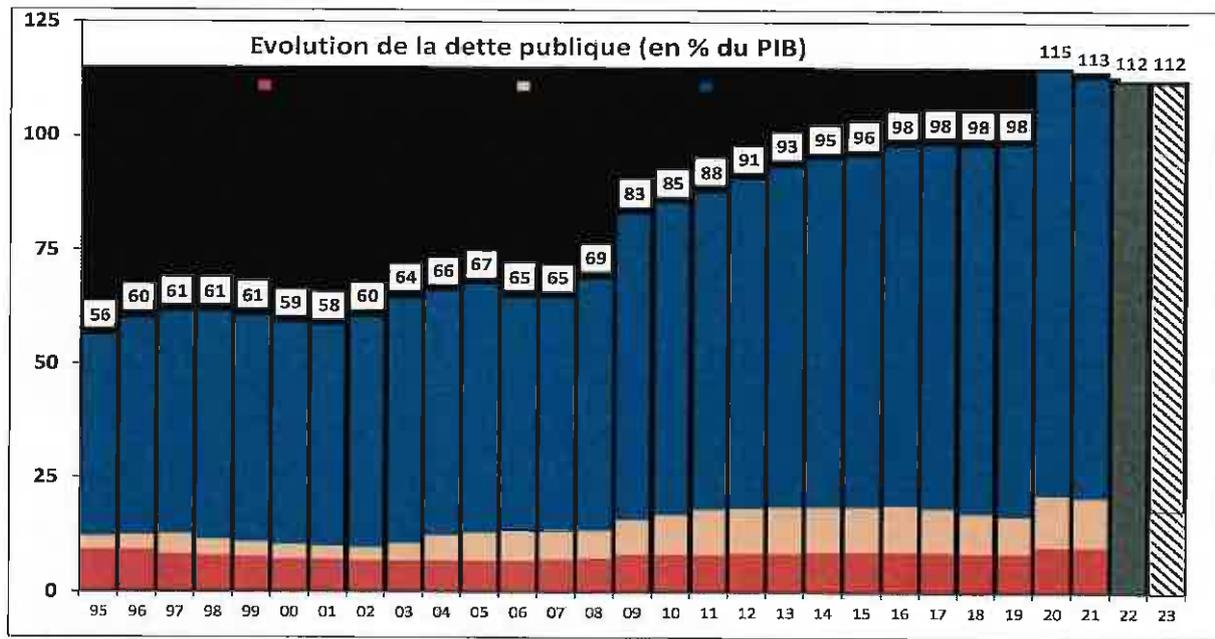
## D / Déficit public consolidé

Au total le déficit public 2022 devrait s'établir à -5% du PIB et celui de 2023 est encore projeté à -5%, avec de surcroît une contribution négative du solde de l'Etat qui passerait de -5,4% à -5,8%, positive des administrations sociales de +0,4% à +0,8% et globalement neutre du monde local (maintien à 0%).



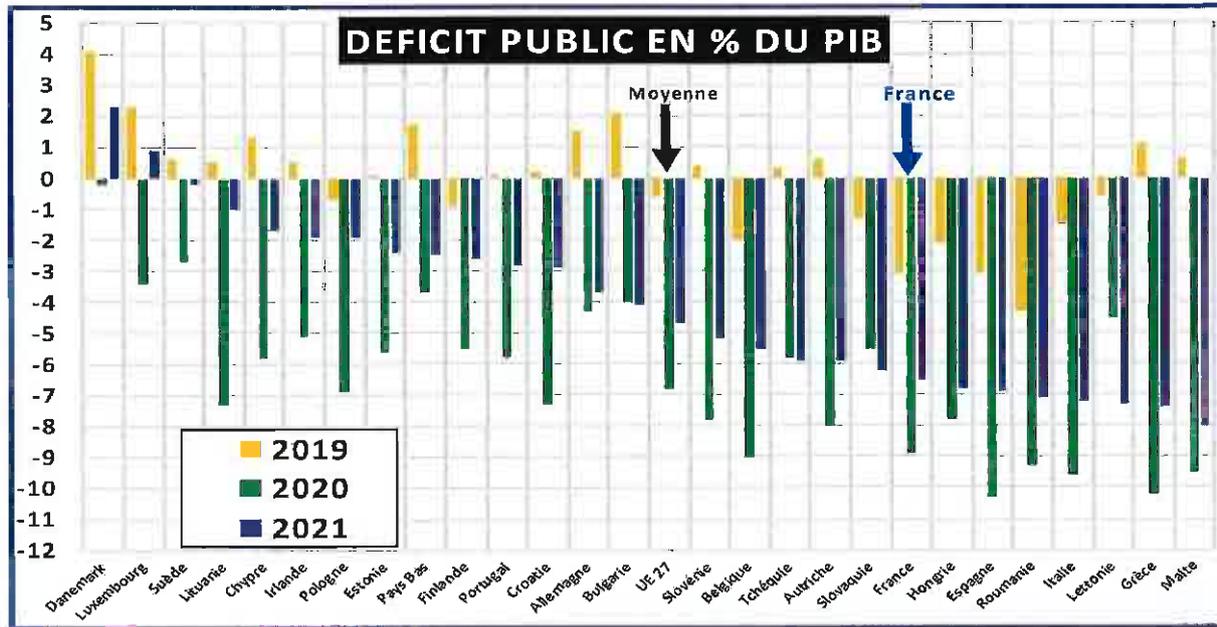
## E / Dette publique

Cela a conduit à un encours de dette de la sphère publique, autour de 112% du PIB à fin 2022, qui devrait se situer encore vers 112% à la fin 2023.



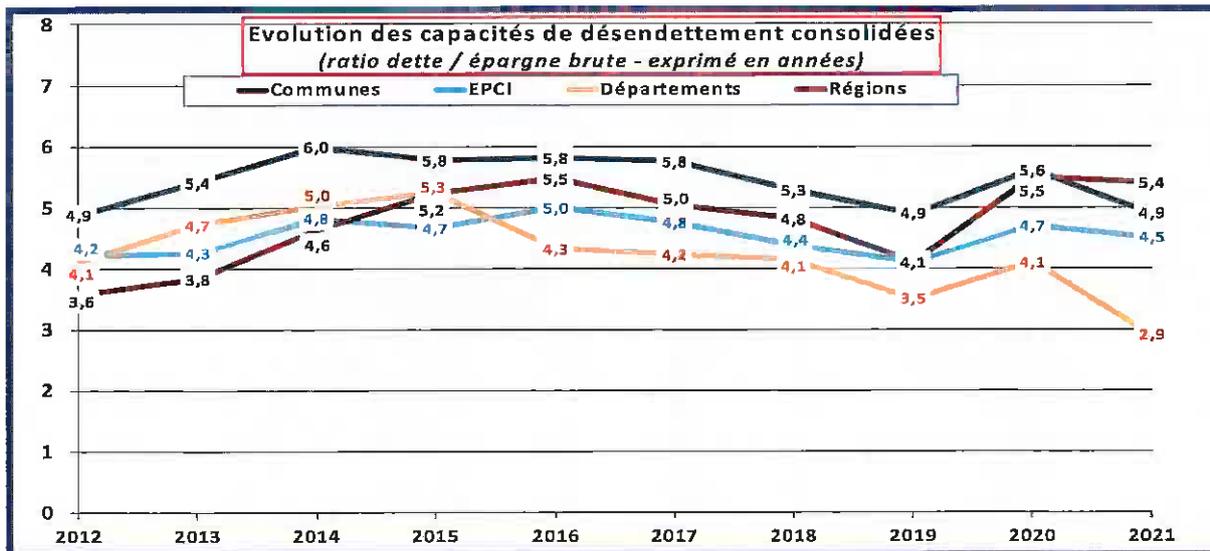
## F / Comparaisons européennes

C'est surtout au plan européen que les comptes publics français font pâle figure, se situant en 26<sup>ème</sup> position sur 27 en 2019 et encore au 21<sup>ème</sup> rang en 2020 et au 20<sup>ème</sup> rang en 2021 avec un déficit de -6,5% contre -4,7% pour la moyenne des 27 pays de l'Union Européenne.



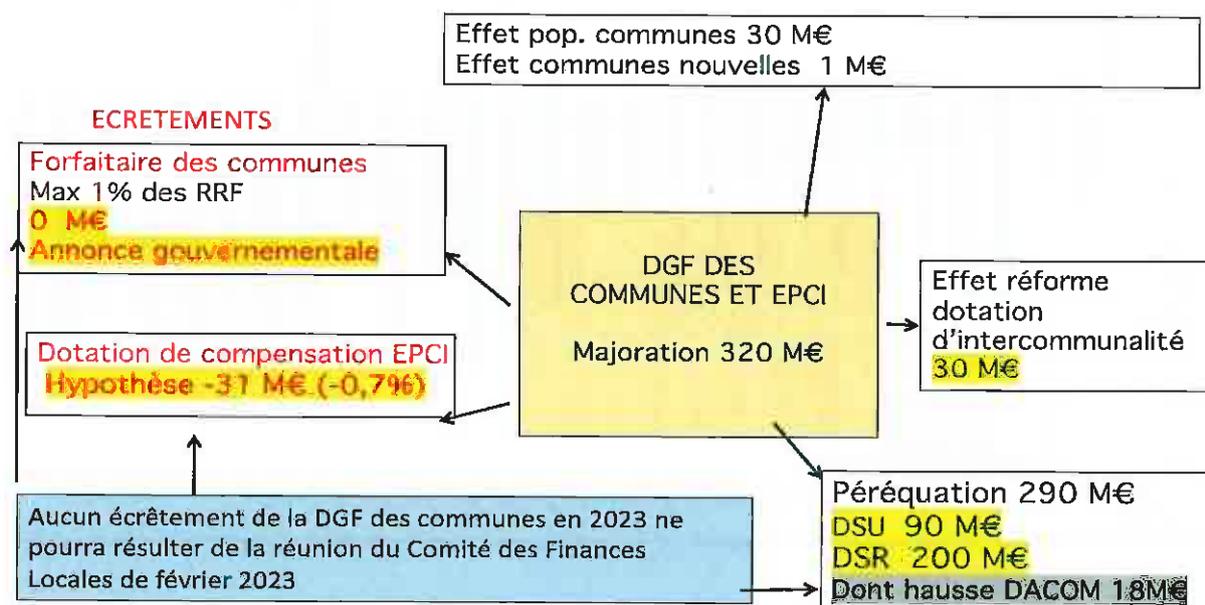
## G / Situation financière des collectivités locales

Les administrations locales restent proches de l'équilibre au sens des critères de Maastricht avec des comptes 2020 qui ne s'étaient que très légèrement détériorés par rapport à ceux de 2019, tandis que ceux de 2021 se sont notablement redressés, surtout ceux des départements qui ont affiché en 2021 leurs meilleurs ratios depuis 2007 avec une capacité de désendettement moyenne de 2,9 ans.



## H / Les dotations de l'Etat en 2023

Grâce à un abondement de 320 M€, pour la première fois depuis plus de 10 ans, aucun écrêtement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ne concernera les communes, seules celles qui perdraient de la population ne bénéficieront pas d'un maintien de leur DGF entre 2022 et 2023.



## I / Les évolutions démographiques des membres du S.M.G.S.E.

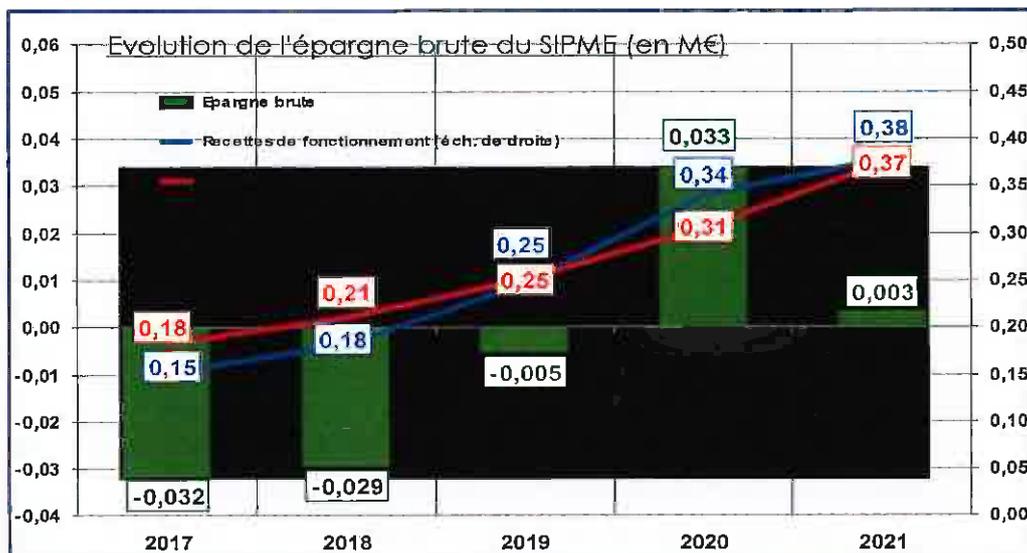
Quatre des six communes directement membres du S.M.G.S.E. et huit des neuf communes indirectement membres via leur intercommunalité voient leur population DGF augmenter entre 2022 et 2023.

CODE INSEE	NOM	POP DGF 2022	POP DGF 2023	DELTA	INTERCOMMUNALITE
6138	THEOULE-SUR-MER	3 949	3 972	0,58%	CA DES PAYS DE LERINS
83001	LES ADRETS-DE-L'ESTEREL	3 107	3 123	0,51%	ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMERATION
83008	BAGNOLS-EN-FORET	3 527	3 561	0,96%	CC DU PAYS DE FAYENCE
83029	CALLIAN	3 912	4 081	4,32%	CC DU PAYS DE FAYENCE
83055	FAYENCE	6 770	6 803	0,49%	CC DU PAYS DE FAYENCE
83061	FREJUS	72 007	73 227	1,69%	ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMERATION
83080	MONS	1 239	1 235	-0,32%	CC DU PAYS DE FAYENCE
83081	MONTAUROUX	7 328	7 411	1,13%	CC DU PAYS DE FAYENCE
83099	PUGET-SUR-ARGENS	8 637	8 546	-1,05%	ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMERATION
83107	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	22 442	21 887	-2,47%	ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMERATION
83117	SAINT-PAUL-EN-FORET	2 038	2 050	0,59%	CC DU PAYS DE FAYENCE
83118	SAINT-RAPHAEL	52 265	52 280	0,03%	ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMERATION
83124	SEILLANS	3 360	3 364	0,12%	CC DU PAYS DE FAYENCE
83133	TANNERON	1 832	1 836	0,22%	CC DU PAYS DE FAYENCE
83138	TOURRETTES	3 688	3 694	0,16%	CC DU PAYS DE FAYENCE

## II/ SITUATION FINANCIERE DU S.M.G.S.E.

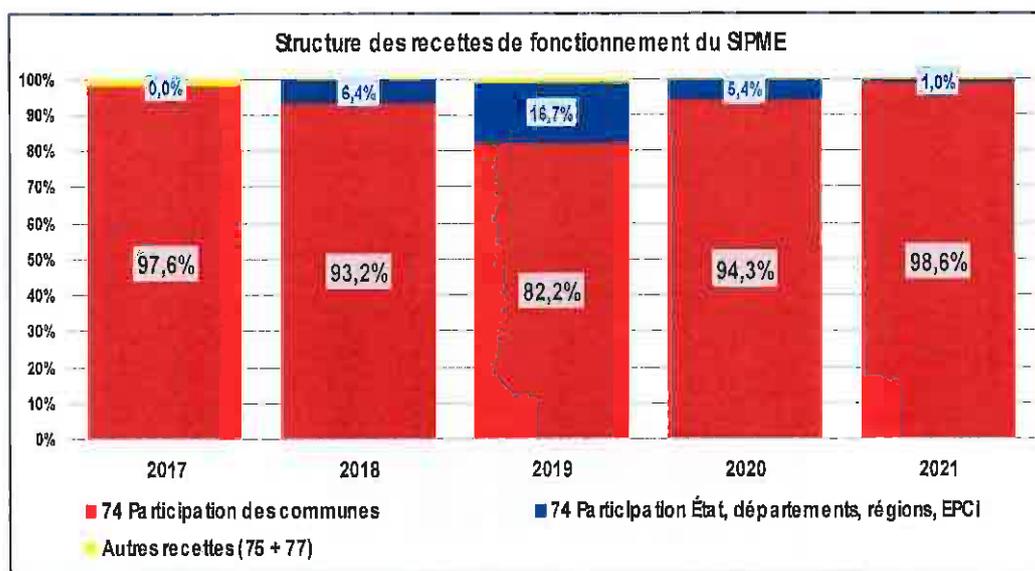
### A/ Equilibre de fonctionnement et épargne brute

Aux comptes administratifs 2020 et 2021, l'épargne brute du Syndicat a été modeste mais néanmoins positive, alors que celle des trois exercices précédents était négative.



### B / Structure des recettes de fonctionnement

Les participations des communes représentent plus de 90% des recettes courantes sur quatre des cinq derniers exercices et le cumul des participations publiques frôle les 99% des ressources.



### C / Evolution des dépenses de personnel

En 2022, le Syndicat a subi une importante restructuration aussi bien en termes de finances, de communication que d'un point de vue organisationnel afin de pouvoir tendre vers l'obtention du label Grand Site de France. Le nombre d'agents a évolué passant de deux à sept au 31 décembre 2022.

Les recrutements au cours de l'année 2022 concernent :

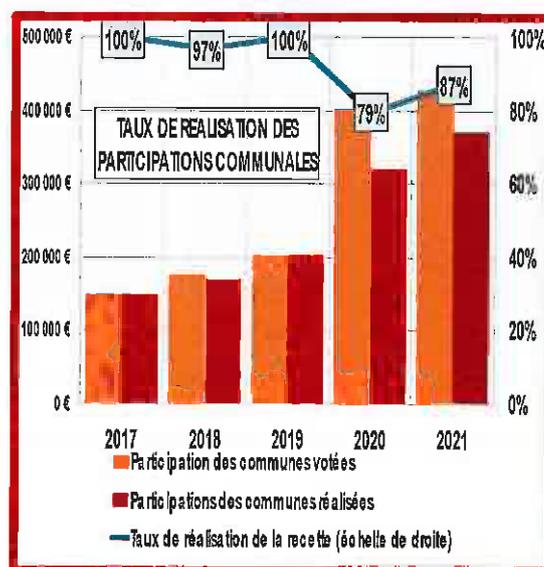
- 1 agent en catégorie A, administrateur hors classe de la filière administrative, en contrat à durée déterminée depuis le 1<sup>er</sup> juillet.
- 4 agents en catégorie B,
  - Un agent technicien territorial de la filière technique, en contrat à durée déterminée depuis le 1<sup>er</sup> février,
  - Un agent technicien territorial de la filière technique, en contrat à durée déterminée depuis le 2 mai,
  - Un agent rédacteur territorial de la filière administrative, fonctionnaire titulaire de la Fonction Publique Territoriale en poste depuis le 13 juin,
  - Un agent rédacteur territorial de la filière administrative, fonctionnaire titulaire de la Fonction Publique d'Etat en détachement depuis le 5 septembre.

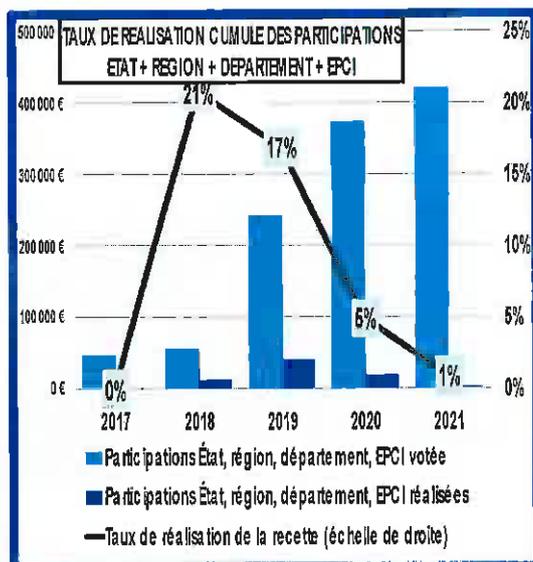
**NB :** Il est à noter que la convention de mise à disposition d'un agent technique par la commune de Roquebrune-sur-Argens, établie pour une durée de 3 ans, est arrivée à son terme en mai 2022 et n'a pas été renouvelée.

En 2022, les dépenses de personnel comprenant les salaires et les charges afférentes sont de 308.255,30 €.

### D / Taux de réalisation des recettes

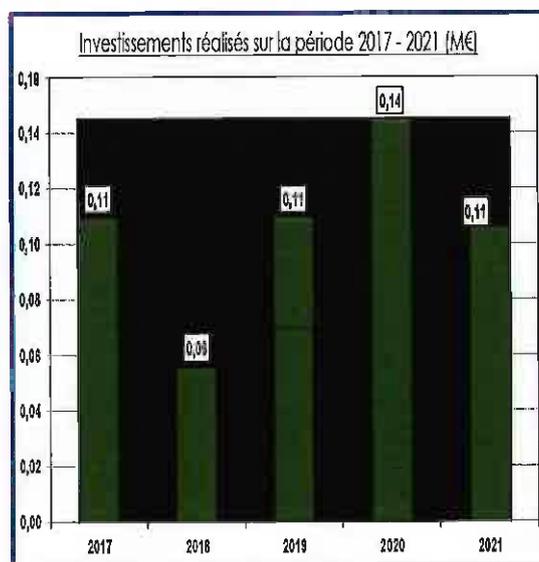
Les taux de réalisation des recettes ont été modestes sur les participations communales en 2020 et 2021 et extrêmement faibles sur les autres recettes sur les 5 derniers exercices.

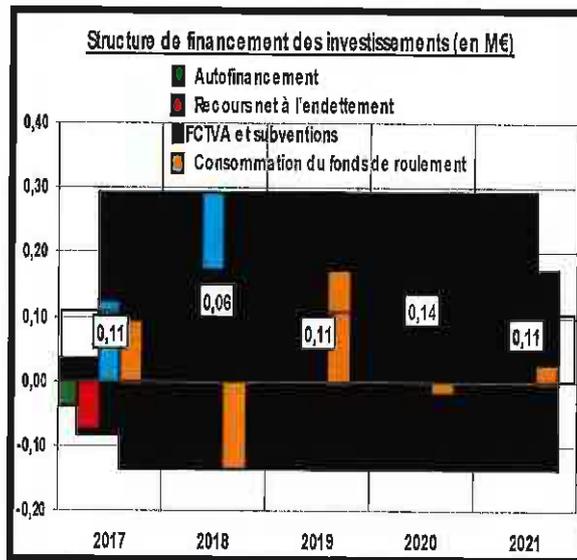




### E / Niveau et financement des investissements

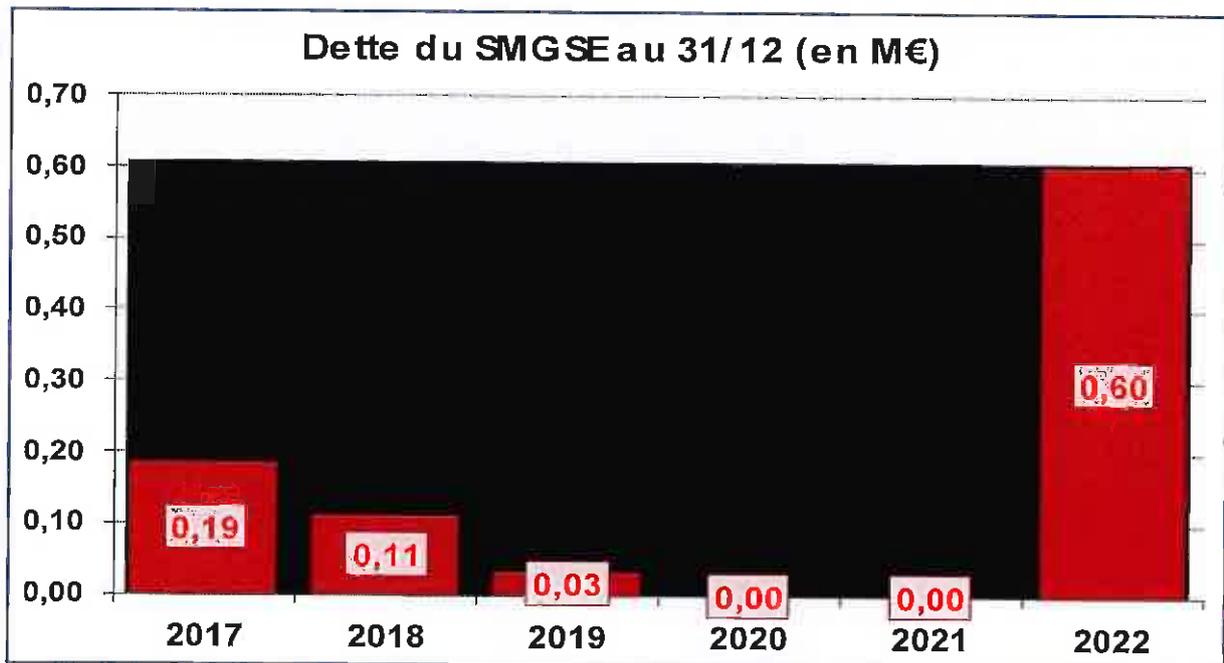
Les investissements des exercices 2017 à 2021 avaient été modestes (entre 60 et 140.000 €) et ils ont été intégralement financés par des recettes définitives, le Syndicat ayant pu régulièrement se désendetter. En 2022, 257.000 € ont été réalisés.





### F / L'endettement

A fin 2020, le Syndicat avait éliminé toute sa dette. Un emprunt à court terme de 600 k€ a été contracté début 2022 et il est prévu de consolider en dette à long terme en 2023.



### III/ PROJETS PORTÉS PAR LE S.M.G.S.E.

#### *DFCI*

##### A / Programme travaux 2022 - Réalisation 2023

Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) Estérel, agréé par arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2018, a arrêté certains travaux à exécuter sur le territoire des communes du Syndicat : les Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Forêt, Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Par ailleurs, la protection au titre de la Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI) s'exerce également à travers la réalisation d'études ou encore la création de servitudes.

Ces travaux et études peuvent faire l'objet de financements par le Conseil Départemental du Var, la Région Sud, l'Etat ou l'Europe via le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

En termes de réalisation, ils sont effectués en régie par le Conseil Départemental du Var, par les Auxiliaires de Protection de la Forêt Méditerranéenne (APFM) du pôle DFCI de l'Office National des Forêts (ONF) ou par des entreprises retenues lors de passations de marchés publics.

Le programme de travaux 2022 - réalisation 2023 présenté ci-dessous reprend les ouvrages pour lesquels les demandes de financement formulées par le Syndicat ont été acceptées par délivrance de conventions d'attribution de subvention.

Ce programme de travaux sera inscrit au budget 2023, en section d'investissement, au compte 2314, pour les travaux d'investissement et en section de fonctionnement, au compte 61524 « Bois et Forêts », pour les travaux de maintien en condition opérationnelle.

A-1 / Le maintien en condition opérationnelle 2022 / 2023

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Montant estimé des travaux HT	Montant estimé de l'assistance technique HT	Montant total estimé des travaux HT	Montant total estimé des travaux TTC	Participation communale	Mode de réalisation	Section
Puget-sur-Argens	G57 Les Lauriers	Entretien de débroussaillage	2 500,00 €	150,00 €	2 650,00 €	3 180,00 €	1 060,00 €	Marché public	Fonctionnement
Roquebrune-sur-Argens	F11 Valdingarde	Entretien de débroussaillage	142 000,00 €	- €	142 000,00 €	170 400,00 €	56 800,00 €	Marché public	Fonctionnement
Les Adrets-de-l'Estérel	H83 Font Freye	Entretien de débroussaillage	14 500,00 €	870,00 €	15 370,00 €	18 444,00 €	6 148,00 €	Marché public	Fonctionnement
Fréjus	H81 Mare Trache	Entretien de débroussaillage	25 000,00 €	1 500,00 €	26 500,00 €	31 800,00 €	10 600,00 €	Marché public	Fonctionnement
Fréjus	H39 Castelli	Entretien de débroussaillage	27 750,00 €	1 665,00 €	29 415,00 €	35 298,00 €	11 766,00 €	Marché public	Fonctionnement
Saint-Raphaël	H39 Castelli	Entretien de débroussaillage	72 250,00 €	4 335,00 €	76 585,00 €	91 902,00 €	30 634,00 €	Marché public	Fonctionnement
Saint-Raphaël	CVO15	Entretien de débroussaillage	3 500,00 €	105,00 €	3 605,00 €	4 326,00 €	4 326,00 €	Marché public	Fonctionnement

En section de fonctionnement, le montant total estimé des travaux est de 296.125,00 € HT pour un montant d'aide attribué de 236.900,00 € soit un respect du taux fixe d'aide publique maximal de 80%. La participation communale estimée couvre les dépenses restantes soit 20% du montant total estimé en HT et la TVA.

A-2 / Les investissements forestiers 2022 / 2023

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Montant estimé des travaux HT	Montant estimé de l'assistance technique HT	Montant total estimé des travaux HT	Montant total estimé des travaux TTC	Participation communale	Mode de réalisation	Section
Puget-sur-Argens	G57 Les Lauriers	Réhabilitation d'un radier	4 500,00 €	240,00 €	4 740,00 €	5 688,00 €	1 896,00 €	Marché public	Investissement
Les Adrets-de-l'Estérel	H83 Font Freye	Création de débroussaillage	46 360,00 €	2 781,60 €	49 141,60 €	58 969,92 €	19 656,64 €	Marché public	Investissement
Les Adrets-de-l'Estérel	H83 Font Freye	Création d'une aire de retournement	17 500,00 €	1 050,00 €	18 550,00 €	22 240,00 €	7 420,00 €	Marché public	Investissement
Fréjus	H81 Mare Trache	Création de débroussaillage	35 000,00 €	2 100,00 €	37 100,00 €	44 320,00 €	14 840,00 €	Marché public	Investissement
Fréjus	H39 Castelli	Création de débroussaillage	17 000,00 €	1 020,00 €	18 020,00 €	21 624,00 €	7 208,00 €	Marché public	Investissement
Saint-Raphaël	H39 Castelli	Création de débroussaillage	42 500,00 €	2 550,00 €	45 050,00 €	54 040,00 €	18 020,00 €	Marché public	Investissement

En section d'investissement, le montant total estimé des travaux est de 172.601,60 € HT pour un montant d'aide attribué de 138.081,28 € soit un respect du taux fixe d'aide publique maximal de 80%. La participation communale estimée couvre les dépenses restantes soit 20% du montant total estimé en HT et la TVA.

B / Programmes études et servitudes 2019 et 2021 - Réalisation 2023

*B-1 / Les études*

En section de fonctionnement, l'extension du PIDAF Estérel sur la commune de Roquebrune-sur-Argens ainsi que les études environnementales des pistes DFCI H63 « La Cabre » et H46 « Le Ceinturon » seront lancées en 2023. Ces projets ont fait l'objet d'une inscription aux budgets précédents et l'appel aux communes a déjà été perçu.

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Montant estimé des travaux HT	Montant estimé de l'assistance technique HT	Montant total estimé des travaux HT	Montant total estimé des travaux TTC	Participation communale	Mode de réalisation	Section
Roquebrune-sur-Argens		Extension du PIDAF Estérel	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	30 000,00 €	6 000,00 €	Marché public	Fonctionnement
Saint-Raphaël	H46	Etude d'incidence environnementale	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	12 000,00 €	8 000,00 €	Marché public	Fonctionnement
Saint-Raphaël	H63	Etude d'incidence environnementale	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	24 000,00 €	6 400,00 €	Marché public	Fonctionnement

*B-2 / Les servitudes*

En section de fonctionnement, les servitudes des pistes DFCI G28 « Rossignole » et H33 « Le Rastel » seront lancées en 2023. Ces projets ont fait l'objet d'une inscription aux budgets précédents et l'appel aux communes a déjà été perçu.

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Montant estimé des travaux HT	Montant estimé de l'assistance technique HT	Montant total estimé des travaux HT	Montant total estimé des travaux TTC	Participation communale	Mode de réalisation	Section
Saint-Raphaël	H33	Servitude	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €	Marché public	Fonctionnement
Fréjus	G28	Servitude	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	7 200,00 €	2 400,00 €	Marché public	Fonctionnement

C / Programme travaux 2023 - Réalisation 2024

Le 26 octobre 2022 s'est tenu le pré-comité technique de massif en présence du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Var et du Conseil Départemental du Var, qui constituent l'inter-service, et le S.M.G.S.E, gestionnaire du PIDAF Estérel. L'objectif était de proposer une programmation DFCI pour l'année 2023 en vue d'une analyse par l'inter-service avant validation en comité technique de massif qui se déroulera début 2023. Ces réunions permettent d'engager le dialogue auprès des financeurs avant la rédaction de la délibération du programme travaux soumise à l'assemblée délibérante du Syndicat et montage des dossiers officiels de demandes de financement.

Le programme de travaux 2023 - réalisation 2024 présenté ci-dessous reprend les ouvrages qui ont été proposés. Il pourra donc être modifié en fonction des décisions des financeurs.

*C-1 / Le maintien en condition opérationnelle 2023 / 2024*

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Montant estimé des travaux HT	Montant estimé de l'assistance technique HT	Montant total estimé des travaux HT	Montant total estimé des travaux TTC	Participation communale	Mode de réalisation	Section
Fréjus	H15 Crête de l'Etang	Entretien de débroussaillage	3 500,00 €	105,00 €	3 605,00 €	4 326,00 €	1 442,00 €	Marché public	Fonctionnement
Fréjus	H6P Estérel	Entretien de débroussaillage	5 000,00 €	300,00 €	5 300,00 €	6 360,00 €	2 120,00 €	Marché public	Fonctionnement
Fréjus	H71 Estarpe du Cheval	Entretien de débroussaillage	4 000,00 €	240,00 €	4 240,00 €	5 088,00 €	1 696,00 €	Marché public	Fonctionnement
Fréjus	H80 Balcon de l'Esquine	Entretien de débroussaillage	1 500,00 €	90,00 €	1 590,00 €	1 908,00 €	636,00 €	Marché public	Fonctionnement
Saint-Raphaël	H22 Route des Cois	Entretien de débroussaillage	20 500,00 €	1 230,00 €	21 730,00 €	26 076,00 €	8 692,00 €	Marché public	Fonctionnement
Saint-Raphaël	H32 Cap Roux	Entretien de débroussaillage	9 350,00 €	561,00 €	9 911,00 €	11 893,20 €	3 964,40 €	Marché public	Fonctionnement

En section de fonctionnement, le montant total estimé des travaux est de 46.376,00 € HT.

*C-2 / Les investissements forestiers 2023 / 2024*

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Montant estimé des travaux HT	Montant estimé de l'assistance technique HT	Montant total estimé des travaux HT	Montant total estimé des travaux TTC	Participation communale	Mode de réalisation	Section
Saint-Raphaël	H23 Les Charretiers	Réhabilitation pont du Pigeonnier	200 000,00 €	12 000,00 €	212 000,00 €	254 400,00 €	84 800,00 €	Marché public	Investissement
Rognols-en-Forêt	G32 Les Escalles	Création passages busés	131 000,00 €	7 860,00 €	138 860,00 €	166 632,00 €	55 544,00 €	Marché public	Investissement

En section d'investissement, le montant total estimé des travaux est de 350.860,00 € HT.

D / Programmes études et servitudes 2023 - Réalisation 2024

Afin de permettre la poursuite de la réalisation de l'étude d'extension du PIDAF Estérel sur la commune de Roquebrune-sur-Argens et des études d'incidence environnementale sur les pistes DFCI H63 « La Cabre » et H46 « Le Ceinturon », seules des servitudes sont prévues.

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Montant estimé des travaux HT	Montant estimé de l'assistance technique HT	Montant total estimé des travaux HT	Montant total estimé des travaux TTC	Participation communale	Mode de réalisation	Section
Bagnols-en-Forêt	G52   Les Ecoles	Servitude	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	12 000,00 €	4 000,00 €	Marché public	Fonctionnement
Fréjus/Bagnols-en-Forêt	G530   Ambon	Servitude	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €	Marché public	Fonctionnement
Bagnols-en-Forêt	G19   La Culasse	Servitude	7 000,00 €	- €	7 000,00 €	8 400,00 €	2 800,00 €	Marché public	Fonctionnement

En section de fonctionnement, le montant total estimé est de 22.000,00 € HT.

## **CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE GRAND ESTEREL ET OPERATION GRAND SITE DE L'ESTEREL**

En Janvier 2015, la Charte Forestière de Territoire Grand Estérel (CFTGE) a été signée. Durant cette même année, des actions starters ont été engagées et un poste de chargé de mission a été créé afin de lancer et suivre le programme opérationnel défini.

En 2016, l'étude de fréquentation a été lancée dans le massif de l'Estérel marquant le démarrage du programme d'actions de la CFTGE. De plus, entre 2016 et 2017, le dossier de candidature Opération Grand Site (OGS) de l'Estérel a été élaboré.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la note argumentaire OGS de l'Estérel a été approuvée, ce qui a permis le lancement officiel d'une Démarche Grand Site de France dans l'Estérel, qui vise l'attribution par l'Etat du label « Grand Site de France ».

En 2019, le Syndicat a recruté une Chargée de Projet afin de mener des projets induits par ces deux grands axes d'intervention.

En 2022, l'équipe du Syndicat s'est étoffée avec les recrutements d'un Directeur général, d'une responsable Ressources Humaines et Administration générale, d'une responsable Finances, d'un Chargé de travaux et d'un Technicien travaux.

Aujourd'hui, l'OGS a gagné en puissance et en reconnaissance avec la tenue de cinq comités de pilotage. Parmi les avancés marquantes peuvent être citées :

- Plan Paysage et Schéma d'Accueil du Public

Composée de trois phases, l'étude Plan de Paysage et Schéma d'Accueil du Public s'est terminée en 2022

<b>DIAGNOSTIC</b>	<b>ORIENTATIONS</b>	<b>PROGRAMME D' ACTIONS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic paysager</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs de qualité paysagère</li> </ul>	16 fiches actions intégrant les remarques formulées lors du COPIL OGS du 7 mars 2022
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic du schéma d'accueil du public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie d'accueil du public</li> </ul>	Un tableau de synthèse du programme d'action Plan de Paysage et Schéma d'Accueil du Public, issu du Comité Technique OGS élargi aux élus du 1 <sup>er</sup> octobre 2021. Ce tableau servira de base à la rédaction du programme OGS 2022-2028, affiné dans sa priorisation et programmation financière
<ul style="list-style-type: none"> <li>Carte des paysages terrestres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Schémas d'intention sur 4 sites stratégiques</li> </ul>	Le diagramme actions / temps du programme d'action Plan de Paysage et Schéma d'Accueil du Public, permettant de visualiser la répartition temporelle des actions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grands principes de signalétique</li> </ul>	Deux synthèses grand public de communication sur le Plan de Paysage et Schéma d'Accueil du Public du Grand Site de l'Estérel
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographies haute définition</li> </ul>	

- Itinéraires de sport de nature et découverte

Une première réalisation du projet OGS dans son intégralité a été inaugurée le 16 septembre 2022 sur le site de la Bouverie sur la commune de Roquebrune-sur-Argens. Ce projet a pu se réaliser grâce au travail de conventionnement effectué en amont auprès de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) et de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).

Le site a été aménagé :

- Définition des aires de stationnement,
- Mise en place de toilette sèche avec accès pour Personne à Mobilité Réduite (PMR),
- Implantation d'un portique de limitation d'accès au camping-car,
- Mise en place de mobilier d'agrément.

Des itinéraires de sport de nature et de découverte ont été créés :

- Pose d'une signalétique nominative des voies d'escalade en conformité avec le topo-guide de la (FFME) dans le cadre d'un chantier bénévole,
- Travaux de sécurisation et balisage des itinéraires de randonnée pédestre des grottes de la Bouverie.

- Zone d'accueil cardinale Sud Agay/Gratadis/Belle barbe/Anthéor

Pour ce projet d'aménagement en terrain naturel doté de contraintes particulières liées à la protection des milieux, de la faune et de la flore, une étude environnementale a été menée en 2022. En parallèle, le diagnostic de cet accès majeur du massif de l'Estérel a été réalisé et les phases de niveaux Avant-Projet Sommaire (APS) et Avant-Projet Définitif (APD) seront réalisées en 2023. Par ailleurs, ce site a vu la réalisation d'un test navette en mai 2022 où des navettes gratuites ont été proposées pour réduire l'utilisation de la voiture et promouvoir les transports collectifs.

#### A / Itinéraires de sport de nature et de découverte

##### **Financement**

Coût global estimé de l'opération : 1.440.000,00 € TTC

Dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2021-2022, une demande de financement a été introduite en 2022 pour un montant de 360.000,00 € (30% du coût global HT estimé). De plus, par « Sentiers de Nature », le CEREMA accompagne les porteurs de projets pour le financement du développement ou de l'aménagement de sentiers de marche et de randonnée et de la restauration écologique et paysagère des abords des sentiers. Un dossier de financement a donc été également déposé pour un montant de 633.600 € (80% du coût global réestimé à 950.000 € TTC, soit 792.000 € HT).

##### **Etat d'avancement**

Une première opération de définition des boucles et itinéraires pédestres au sein du réseau validé dans le Schéma d'Accueil du Public, de plan de balisage et de rédaction des descriptifs d'itinéraires (« pas à pas ») a été réalisée en 2022. Des baliseurs ont effectué un marquage sur le site du rocher de Roquebrune-sur-Argens avant la saison estivale sur trois boucles balisées et sécurisées avec mise en place de poteaux flèches directionnels temporaires.

##### **Budget 2023**

Les reports des sommes inscrites à l'opération 945 de la section d'investissement lors du budget primitif 2022 ont assuré le début du financement de ce projet. Un complément de 950.000,00 € TTC est à inscrire au budget 2023.

## B / Signalétique

### **Financement**

Coût global estimé de l'opération : 360.000,00 € TTC

Dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2020-2022, une demande de financement a été introduite en 2022 pour un montant de 90.000,00 € (30% du coût global HT estimé). De plus, par « Sentiers de Nature », le CEREMA accompagne les porteurs de projets pour le financement du développement ou de l'aménagement de sentiers de marche et de randonnée et de la restauration écologique et paysagère des abords des sentiers. Un dossier de financement a donc été également déposé pour un montant de 200.000 € (80% du coût global réestimé à 300.000 € TTC, soit 250.000 € HT).

### **Etat d'avancement**

Une première phase de conception et élaboration technique de la gamme de signalétique sur la base des grands principes de signalétique produits lors de l'étude Plan paysage et Schéma d'Accueil du Public s'est déroulée avec production d'un prototype de poteau-flèche directionnel.

### **Budget 2023**

Les sommes inscrites à l'opération 946 de la section d'investissement lors du budget primitif 2022 ont assuré le début du financement de ce projet. Un complément de 304.000,00 € TTC est à inscrire au budget 2023.

## C / Mise en place d'une convention d'entretien pour cinq sites d'escalade équipés avec la FFME

### **Financement**

Cette somme ne fait l'objet d'aucun partenariat financier, l'appel aux communes couvrira donc l'entièreté de ce montant.

### **Etat d'avancement**

La première opération de définition de l'ensemble des voies des sites que composent le contrat a été réalisée ainsi que l'entretien sur le site de la face Sud du Blavet de la commune de Roquebrune-sur-Argens.

### **Budget 2023**

Le forfait annuel de 36.000,00 € TTC est à inscrire au budget 2023 en section de fonctionnement compte 61521.

## D / Zone d'accueil cardinale Sud Agay/Gratadis/Belle-barbe/Anthéor

### **Financement**

Coût engagé pour l'étude pré-travaux : 78.360,00 € TTC

Coût engagé pour l'étude environnementale : 17.520,00 € TTC

Subventions attribuées : 42.500,00 €

Dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2019-2020, la subvention de 15.000,00 € pour la réalisation des études paysagères pré-travaux de deux accès au massif de l'Estérel (Agay/Gratadis/Belle-barbe/Anthéor et Col du Testanier/Malpey) est conservée. Par ailleurs, une subvention de 30.000,00 € de la DREAL PACA a été attribuée.

### **Etat d'avancement**

L'année 2022 a vu la réalisation de la phase Diagnostic de la prestation pour un montant de 39.600,00 € TTC et la réalisation de l'étude environnementale pour un montant de 17.520,00 TTC.

En 2023, sont prévus la réalisation des phases Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Définitif pour un montant de 37.200,00 € TTC.

### **Budget 2023**

Les reports des sommes inscrites à l'opération 943 de la section d'investissement lors du budget supplémentaire 2021 et du budget primitif 2022 assurent le financement de ce projet.

### E / Zone d'accueil principale du Rocher de Roquebrune (Chapelle Saint Roch - Lac Aréna)

### **Financement**

Cette somme ne fait l'objet d'aucun partenariat financier, l'appel aux communes couvrira donc l'entièreté de ce montant.

### **Etat d'avancement**

Projet porté par la commune de Roquebrune-sur-Argens qui va se traduire par un aménagement du site en 2023.

### **Budget 2023**

Le report de la somme inscrite au compte 6041 de la section de fonctionnement lors du budget primitif 2022 assure le financement de ce projet.

### F / Aménagement de portes d'entrée secondaire

### **Financement**

Coût global estimé de l'opération : 684.000,00 € TTC

Dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2021-2022, une demande de financement a été introduite en 2022 pour un montant de 171.000,00 € (30% du coût global HT estimé).

### **Etat d'avancement**

20 à 25 portes d'entrée de niveau 2 ont été ciblées en vue de la réalisation de travaux d'aménagement et d'accueil du public.

De premières réalisations se feront en 2023.

### **Budget 2023**

La somme de 60.000,00 € TTC à inscrire en section d'investissement avec création d'une nouvelle opération.

### G / Améliorer la surveillance du massif

### **Financement**

Coût global estimé : 42.000,00 € TTC

Depuis 2018, une nouvelle politique régionale forestière « guerre du feu » a été mise en place par la Région Sud. Parmi les accompagnements proposés pour les Syndicats se trouve le dispositif de la Garde Régionale Forestière pour une communication au plus près de la

population afin de sensibiliser aux risques incendie sur de grands massifs forestiers. La Région Sud finance à 80% les postes de dépense tels que salaires des gardes, salaires des encadrants, petits matériels, frais de déplacements et fournit les tenues.

### **Etat d'avancement**

Après la mise en place de tournées de surveillance et de sensibilisation avec des stagiaires lors de la période estivale 2022, le Syndicat souhaite se positionner pour le déploiement de la Garde Forestière Régionale dans le massif de l'Estérel. Ce dispositif retranscrit ce que la communication anti-incendie doit proposer à savoir un contact accru avec le public ainsi que des missions de surveillance, de prévention et d'alerte.

### **Budget 2023**

La somme de 25.000,00 € TTC est à inscrire en section de fonctionnement.

#### H / Observatoire de la fréquentation terrestre du Grand Site

### **Financement**

Cette somme ne fait l'objet d'aucun partenariat financier, l'appel aux communes couvrira donc l'entièreté de ce montant.

### **Etat d'avancement**

Lors de l'étude de fréquentation de 2016-2017, le Syndicat s'est porté acquéreur de dix éco-compteurs afin de mesurer les fonctions sociale et touristique du massif de l'Estérel au côté de l'Office National des Forêts et du Département des Alpes-Maritimes, également propriétaires de dispositifs similaires.

### **Budget 2023**

En plus de la maintenance de base (renouvellement de la licence et des batteries), il est à noter que deux éco-compteur sont actuellement hors d'usage :

- éco-compteur de La Lieutenante. Comme il ne s'agit pas du premier acte de vandalisme constaté, la question se pose de son maintien. Le devis de remise en état d'un montant de 1.344,00 € TTC est toujours en suspens. La prise en charge de l'assurance le concernant s'élève à 844,00 € TTC ;
- éco-compteur de Malpasset Multi. Les boucles zelt ont été déterrées et sectionnées lors du surfacage de la piste d'Ambon.

Ainsi pour l'année 2023, il est proposé d'inscrire au compte 605 de la section de fonctionnement la somme de 6.700,00 € suivant la répartition suivante :

	<b>Montant (€ TTC)</b>
Licence annuelle pour dix éco-compteurs	3.000,00 €
Commande de batteries	500,00 €
Remise en état de l'éco-compteur de Malpasset Multi	2.300,00 €
Commande batterie éco-compteur de Gratadis	200,00 €
Assurance	700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6.700,00 €</b>

## I / Préserver le patrimoine historique du massif

### **Financement**

Coût global estimé : 700.000 € TTC

Ce projet de rénovation de la maison forestière de Gratadis est conditionné au positionnement d'un mécène accompagné éventuellement d'une aide financière.

### **Etat d'avancement**

Des visites sur site en présence d'un architecte ont été réalisées en 2022 afin de produire des plans du bâti et proposer un projet de rénovation. Un courrier a été rédigé à l'attention de monsieur le Directeur de l'Agence Interdépartementale du Var et des Alpes-Maritimes de l'Office National des Forêts, structure gestionnaire de ce patrimoine bâti propriété de l'Etat.

### **Budget 2023**

Mécénat

## J / Communication

### **Financement**

Coût global estimé : 40.000,00 € TTC

### **Etat d'avancement**

Définition d'un nouveau logo et d'une nouvelle identité visuelle pour le Syndicat.

### **Budget 2023**

La somme de 40.000,00 € est à inscrire au budget.

## K / Micro-sites stratégiques

### **Financement**

Coût global estimé de l'opération : 636.000 € TTC

Le 25 mars 2022 une demande de subvention (n°60188) dans le cadre du CRET 2020-2022 concernant la fiche 4.2 de l'OGS Estérel « Requalification et mise en valeur paysagère de 4 micro-sites stratégiques » décrite au Schéma Paysager de l'Estérel de juillet 2021 a été présentée pour un montant de 159.000,00 € (30% du coût global HT estimé).

Cela concerne :

- Le site de l'ancienne meulière de la Pierre du Coucou sur la commune de Bagnols-en-Forêt,
- Le site de Notre Dame d'Afrique sur la commune de Théoule-sur-Mer,
- Le site du Pic de l'Ours sur la commune de Saint-Raphaël,
- Le site des Grottes de la Bouverie sur la commune de Roquebrune-sur-Argens.

### **Etat d'avancement**

Le projet d'aménagement du site de l'ancienne meulière de la Pierre du Coucou a fait l'objet d'un schéma d'intention, l'Avant-Projet Sommaire (APS) peut être engagé en 2023.

Celui de Notre Dame d'Afrique sera réalisé en 2023 et porté financièrement par la commune de Théoule-sur-Mer. Le Syndicat assure l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Pour le site du Pic de l'Ours la phase d'Avant-Projet Définitif (APD) peut être engagée en 2023. L'aménagement du site des Grottes de la Bouverie a été réalisée en 2022 et une signalétique d'information et de médiation complémentaire est programmée pour 2023.

### **Budget 2023**

- Le site de l'ancienne meulière de la Pierre du Coucou - APS 48.000,00 € TTC
- Le site de Notre Dame d'Afrique - AMO SMGSE,
- Le site du Pic de l'Ours - 168.000,00 € TTC,
- Le site des Grottes de la Bouverie - Complément signalétique 4.800,00 € TTC

La somme de 220.800,00 € TTC est à inscrire à l'opération 947 en section d'investissement.

L/ Macro-site : Mont Vinaigre

### **Financement**

Coût global estimé de l'opération : 700.000,00 € TTC

### **Etat d'avancement**

Un schéma d'intention a été réalisé. Toutefois, l'étendue des superficies concernées par le projet qui s'étire sur un linéaire conséquent en plein cœur du massif naturel de l'Estérel, engendre la réalisation d'un préalable nécessaire à l'APS : la réalisation d'une étude environnementale « 4 saisons ».

Un marché de services en procédure adaptée, concernant une étude préalable à la réalisation de travaux d'aménagement paysager et d'accueil du public (diagnostic – APS – APD) doit être lancé en 2023.

### **Budget 2023**

La somme de 70.000,00 € TTC est à inscrire en section d'investissement dans le cadre d'une nouvelle opération dédiée aux macro-sites.

### **Le Comité syndical,**

#### **Après en avoir délibéré,**

VU les dispositions de la loi n° 92-125 du 06 Février 1992 et de l'Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'Article L 2312-1 du C.G.C.T relatif aux communes de 3 500 habitants et plus,

VU l'Article D 5211-18-1 du C.G.C.T relatif aux E.P.C.I comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus,

VU le décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 définissant le contenu ainsi que les modalités de publication et de transmission du Rapport d'Orientation Budgétaire,

**PREND ACTE à l'unanimité des membres** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2023, à la suite de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires figurant dans le rapport de présentation.

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de la Préfecture du Var et publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.

**AINSI FAIT ET DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

**POUR EXPEDITION CONFORME,  
Le 17 janvier 2023**

**LE PRESIDENT,**

A circular blue stamp with the text "SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE L'ESTEREL" is overlaid with a large, stylized handwritten signature in blue ink.

**Georges BOTELLA**